



**Rapport de la Section canadienne de l'Assemblée
parlementaire de la Francophonie**

Conférence parlementaire sur le G5 Sahel

New York, New York (États-Unis d'Amérique)

Du 14 au 15 novembre 2019

Rapport

La délégation parlementaire de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a l'honneur de présenter son rapport concernant sa participation à la Conférence parlementaire sur le Sahel qui a eu lieu à New-York, aux États-Unis, les 14 et 15 novembre 2019.

Monsieur Darrell Samson, député et président de la Section canadienne et premier vice-président de l'APF présidait cette conférence organisée par l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Une trentaine de parlementaires et fonctionnaires parlementaires ont participé aux échanges durant ces deux jours.

OUVERTURE DE LA REUNION

La réunion s'ouvre sous la présidence de M. Darrell Samson, premier vice-président de l'APF, souhaitant la bienvenue aux participants et en présence notamment de représentants du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Tchad, de même que le Président de l'Assemblée nationale du Mali, M. Issaka Sidibé, du député italien M. Pino Cabras, député (Italie) et représentant parlementaire de pays contributeurs à l'Alliance G5 Sahel, de M. Jacques Krabal, député (France), Secrétaire général parlementaire de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, et de M. José Rosemberg, représentant de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires auprès des Nations Unies.

Après les interventions de M. Jacques Krabal et de M. José Rosemberg, M. Samson a invité les participants des différents panels de la conférence et ouvert officiellement les travaux.

SÉANCE 1 : CONCERTATION PARLEMENTAIRE ET ENGAGEMENTS DE LA FRANCOPHONIE ET DES NATIONS UNIES POUR LE SAHEL

La première séance des travaux fût consacrée à une concertation parlementaire sur le suivi des engagements de la Francophonie et des Nations Unies au Sahel. Ces deux instances sont engagées dans la recherche de solutions à la crise qui secoue le Sahel. Plusieurs initiatives ont été entreprises afin d'apporter une réponse forte et coordonnée aux menaces qui pèsent dans les pays du Sahel.

Il a été discuté par les représentants permanents du Burkina Faso, du Mali, et du Niger auprès des Nations Unies, ainsi que par les parlementaires participant à la conférence des différentes initiatives au profit du Sahel notamment : le déploiement d'une mission de maintien de la paix, à savoir la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali (MINUSMA), du Conseil de sécurité ayant approuvé une Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel et, plus récemment, un Plan de soutien de l'ONU pour le Sahel.

En plus de ces initiatives, des résolutions sont régulièrement adoptées par le Conseil de sécurité de l'ONU en fonction de l'évolution de la situation, que ce soit sur la situation au

Mali; sur la prorogation du mandat de la MINUSMA; sur les femmes dans les processus de paix et de sécurité; sur la prévention et la lutte contre le financement du terrorisme et sur les opérations de maintien de la paix des Nations Unies pour ne mentionner que celles-là pour l'atteinte des objectifs de stabilisation du Sahel.

La Représentante de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) auprès des Nations Unies, Mme Narjess Saidane, quant à elle, a souligné la volonté de l'OIF de s'impliquer davantage dans l'apaisement de la situation au Sahel. Elle a ainsi entrepris plusieurs initiatives dont le renforcement des capacités d'analyse et de réflexion stratégique des centres de recherche des pays du Sahel.

SÉANCE 2 : LES ENJEUX SECURITAIRES ET LE DEVELOPPEMENT REGIONAL EN CONTEXTE SAHELIN

La conférence a auditionné Mme Samia Ladgham, Cheffe de la section Afrique de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, M. Emmanuel Roux, Représentant permanent d'Interpol auprès des Nations Unies, M. Chris Harland, observateur permanent adjoint du Comité international de la Croix-Rouge auprès des Nations Unies sur les questions de sécurité et de défense, et de développement économique et social au bénéfice d'une paix durable.

Étaient également présents : l'Ambassadeur Ion Jinga, Président de la Commission de consolidation de la paix de l'ONU et Représentant permanent de la Roumanie auprès des Nations Unies, M. Nicolas De Rivière, Ambassadeur de France auprès des Nations Unies, et Mme Namie Di Razza, chercheuse au centre sur les opérations de paix à l'International Peace Institute.

Ils ont noté un lien inextricable entre la sécurité et le développement qui exige de travailler simultanément sur ces deux volets afin de mettre en œuvre des solutions coordonnées aux défis auxquels le Sahel est confronté dans les domaines de la gouvernance, du développement, de la sécurité et de la résilience.

Les experts ont relevé que les systèmes de sécurité existants au Sahel ne répondent plus aux réalités nouvelles. Les menaces multiformes que sont le terrorisme et les violences intercommunautaires obligent les États à réformer leur système de défense et de sécurité pour maintenir le contrôle du territoire et enrayer le cycle de violence. La crise sahélienne a engendré une augmentation de la criminalité transfrontalière. Face à cette menace, une collaboration entre les pays est nécessaire. Pour ce faire, le législatif peut également apporter sa contribution dans cette lutte en proposant des mesures qui permettraient d'apporter plus d'efficacité.

Dans le même ordre d'idées, la pauvreté dans laquelle se trouve une bonne partie des populations sahéliennes les rend vulnérables aux groupes extrémistes violents qui foisonnent dans la zone. Au Sahel, certaines initiatives sont mises en œuvre afin de permettre à ces populations de bâtir leur résilience face à ces menaces. Pour l'émergence d'une paix durable, il est impératif de poser les bases d'un développement régional pour faire face aux défis. En tant que représentants des populations, les parlementaires sont ceux à même de mieux déceler leurs besoins pour en faire écho auprès des acteurs du développement.

Ils ont conclu en soutenant que les femmes étant les premières victimes civiles de ces conflits, une attention particulière doit leur être accordée. De même que les femmes, les jeunes qui sont en même temps victimes, mais aussi acteurs, le chômage les rendant vulnérables à l'appel des groupes extrémistes, doivent pleinement être pris en compte dans la recherche de solution à la crise sahéenne.

Par ailleurs, une paix durable ne peut se construire sans l'intégration des réfugiés. Il y a au Sahel principalement deux catégories de personnes déplacées : déplacées internes et déplacées externes. Si les deux catégories partagent les mêmes difficultés quant à leurs conditions de vie précaires, ceux de l'extérieur ont des difficultés pour l'identification des naissances et l'accès à l'école pour les enfants.

SÉANCE 3 : ARTICULATION DE L'ACTION PARLEMENTAIRE

Les parlementaires ont échangé sur le rôle qu'ils peuvent jouer en matière de sécurité et de développement régional au Sahel. Ils se sont demandé comment ils peuvent s'engager davantage dans la concrétisation des solutions propres au Sahel et porter davantage la voix des parlementaires, représentants des populations, notamment la voix des élus des circonscriptions fortement touchées par les violences dans le Sahel et participer à la mise en œuvre de ces solutions.

Les discussions ont aussi porté sur un projet de partenariat entre l'APF et le Comité interparlementaire G5 Sahel (CIP G5 Sahel) créé en 2018 et qui a pour objectif de suivre le développement démocratique qui doit accompagner les aspects sécuritaires et de développement du G5 Sahel, afin de lutter contre le terrorisme et la pauvreté dans l'espace sahéen.

Finalement, des échanges ont eu lieu afin d'assurer la coordination de l'action future de l'APF concernant le Sahel et de quelle manière elle peut envisager de regrouper ses efforts, notamment par le biais d'un partenariat avec le CIP G5 Sahel.

Respectueusement soumis,

Francis Drouin, député

Président de la Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Dépenses de voyage

ASSOCIATION	Section canadienne de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie
ACTIVITÉ	Conférence parlementaire sur le Sahel
DESTINATION	New York, New York (États-Unis d'Amérique)
DATES	Du 14 au 15 novembre 2019
DÉLÉGATION	
SÉNAT	
CHAMBRE DES COMMUNES	M. Darrell Samson
PERSONNEL	
TRANSPORT	\$ 22,08
HÉBERGEMENT	\$ 0,00
HOSPITALITÉ	\$ 0,00
INDEMNITÉS JOURNALIÈRES	\$ 0,00
CADEAUX OFFICIELS	\$ 0,00
DIVERS / FRAIS D'INSCRIPTION	\$ 0,00
TOTAL	\$ 22,08